CARBON

PLAN D'ACTION CLIMAT

1. Engagement

CARBON Group s'engage à contribuer à l'ambition mondiale de limiter le réchauffement à 1,5 °C. Ce plan porte sur la réduction de ses émissions opérationnelles et sur l'usage de son influence d'investisseur auprès des entreprises financées. Il est proportionné à la taille et au modèle de services de l'entreprise.

2. Point de départ

En date du 22 aout 2024, CARBON Group a eu l'opportunité de réaliser son bilan grâce à l'outil Carbon Cockpit Scan développé par la société bruxelloise D-Carbonize. Cet outil est un software de comptabilité carbone simplifié, basé sur une méthode d'évaluation certifiée.

Le résultat du scan donne un total d'émissions de **248 tCO2e sur l'année 2024, ce qui correspond à 12.41 tCo2e par employé. Le détail des émissions est le suivant :**

1. **Scope 1 (Émissions directes)**
   tCO_2e : 0
   % du total : 0 %
   Détails : Très peu d'émissions directes sont logiquement rapportées de par la nature de nos activités, ce qui signifie que l'organisation ne génère pas d'émissions provenant de sources directes telles que la combustion de combustibles fossiles sur site et que l'utilisation de véhicules d'entreprise thermiques et hybrides, émettant des GES (au nombre de 4 sur l'entièreté de la flotte de l'entreprise) dans le cadre des déplacements professionnels a un impact très limité ici, et donc peu représentatif.

2. **Scope 2 (Émissions indirectes liées à l'énergie)**
   tCO_2e : 30,09
   % du total : 12,13 %
   Détails : Les émissions du Scope 2 sont principalement liées à la consommation d'énergie électrique. Une petite part provient de l'électricité verte achetée (0,27 tCO_2e), tandis que la majorité est due à l'électricité grise (29,82 tCO_2e).

3. **Scope 3 (Autres émissions indirectes)**
   tCO_2e : 218
   % du total : 87,87 %
   Détails : Ce scope englobe la majorité des émissions de l'organisation qui sont en dehors du périmètre d'activités de l'entreprise mais nécessaires à son activité, avec une large contribution provenant de l'achat de services et honoraires (53,49 % du total), qui inclut notamment l'hébergement, la restauration, et le marketing. La consommation d'eau en fait partie (car on considère les émissions de la société de distribution ainsi que celles liées à la gestion des eaux usées). La surface immobilière est également incluse dans ce scope 3 car ce n'est pas le bâtiment en soi qui émet des GES mais bien au moment de la construction de celui-ci, avec une contribution assez restreinte de la surface immobilière

qui représente 4,37% des émissions totales. Les trajets domicile-lieu de travail et les véhicules d'entreprise (dans la perspective des émissions liées à leur fabrication, maintenance et recyclage des véhicules sur base du nombre d'années d'utilisation) sont également des contributeurs notables, représentant respectivement 13,03 % et 9,62 % des émissions totales. D-Carbonize est en train de retravailler le volet mobilité dans sa méthodologie de calcul. Cela n'aura sans doute pas d'impact sur le résultat final des émissions mais la logique des attributions sera sans doute un peu différente.

A ces émissions existantes propres à CARBON Group devront également s'ajouter les émissions de notre portefeuille d'investissement (sociétés et immobilier). On estime que ces dernières représentent une part significative du bilan global de CARBON Group.

3. Plan d'action

Au regard des résultats du bilan carbone réalisé, CARBON Group a identifié plusieurs axes de travail prioritaires, en cohérence avec ses principales sources d'émissions et les leviers d'action dont elle dispose. Les actions associées à chacun de ces axes sont détaillées dans le tableau ci-dessous et feront l'objet d'un suivi annuel par la Comité ESG.

Axe	Actions	Indicateur	Calendrier	Pilotage
Énergie verte	Augmenter la part d'électricité verte dans le mix énergétique.	Part d'électricité certifiée verte	Revue annuelle	Comité ESG
Prestataires	Privilégier les prestataires locaux lorsque cela est possible. Adopter une charte de durabilité pour les prestataires, avec attention aux services externalisés et déplacements professionnels.	Parts des achats effectués chez des prestataires locaux	Revue annuelle	Comité ESG
Flotte	Remplacer progressivement les véhicules thermiques et hybrides par des véhicules électriques ; Intégration d'un plan de mobilité dans la politique de mobilité	Révision de la politique de mobilité	N.A.	N.A.

Axe	Actions	Indicateur	Calendrier	Pilotage
Mobilité	Rédaction d'une charte mobilité pour encourager la mobilité douce/partagée lorsque c'est possible.	Charte rédigée et partagée avec l'équipe	N.A.	N.A.
Portefeuille	Encourager les entreprises financées à mesurer leur empreinte carbone et intégrer ce sujet dans le dialogue d'investissement. Intégration d'un critère ESG dans la grille décisionnelle des interventions Encourager les entreprises dans lesquelles nous avons un post d'administrateur, à mettre le sujet ESG à l'ordre de jour d'au moins un CA/an.	#évènements de sensibilisation organisés sur l'année % des entreprises du portefeuille ayant réalisé un bilan ESG/ rapport CSRD % du portefeuille où nous avons un siège d'admin. mettant annuellement l'ESG à l'ODJ	Revue annuelle	Comité ESG
IA	Sensibiliser les employés aux ressources utilisés par les systèmes d'IA afin qu'ils tiennent compte de cet impact environnemental en réservant l'utilisation de l'IA aux tâches où son application est réellement nécessaire ou offre des avantages substantiels.	Politique IA	Revue périodique	Comité ESG

4. Entrée en vigueur

Le présent plan d'action est mise en œuvre depuis septembre 2024.

Il a été formellement examiné et approuvé par la direction le 03 septembre 2026. Cette approbation confirme la poursuite du plan, son suivi annuel et sa mise à jour périodique.

CARBON

Fait à Charleroi le 3 septembre 2026

_____

Grégoire Dupuis
Délégué à la gestion journalière